



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23154855

le.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 NOV. 2023

DIVISION COMMUNES

N° d'entreprise : **0420 035 932**

Nom

(en entier) : **JACQUET BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Machine à Feu 10, 7370 Dour**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs bancaires

- Extrait des décisions de l'administrateur unique du 10 octobre 2023 :

(...)

3.6. Révoque les pouvoirs bancaires précédemment délégués et décide de déléguer les nouveaux pouvoirs bancaires suivants :

Nouvelles délégations :

Membres Direction Générale (DG) : Alexandre RAGUET / Jean-Marc BIGOT

Membres CODIR : Christophe DESROY / Christian LAOUENAN / Bernard MARCADE / Nicolas D'ESPOIS

Montant illimité

Signature conjointe (2x2)

- Séverine DARSONVILLE - Présidente Directrice Générale de la SA JACQUET BROSSARD, elle-même Administrateur unique de la Société + 1 Membre DG ou 1 Membre CODIR

Ou

- 2 signataires Membres DG

Ou

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire CODIR

Montant limité

Signature conjointe

Plafond < 1.500 K€ :

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire Membre CODIR

Ou

- 2 signataires Membres DG

Ou

- 2 signataires CODIR

Signature seule :

Plafond < 20 K€ max:

1 signataire Membre DG

Ou

1 signataire Membre CODIR

Virement Intra-groupe et transferts de fonds à GLH - Montant illimité :

Signature seule :

- 1 signataire Membre DG :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Reservé
au
Moniteur
belge

- Ou
- 1 signataire Membre CODIR ;
Ou
- Véronique GALLIER
Ou
- Maryline TOULLEC

3.7. Donne tous pouvoirs au délégué à la gestion journalière, ainsi qu'à Mlle Emma Delaude, Mme Olivia Szerer, avocates, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont situés Boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir séparément et avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes formalités nécessaires relatives aux présentes décisions prises par l'Administrateur unique, et notamment, la publication d'un extrait des présentes décisions aux annexes du Moniteur belge et, à cette fin, signer tout document, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

(...)

Pour extrait conforme
Emma Delaude (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)
Mandataire spécial